



Motion de congrès de l'UPSEN

Projet ministériel de fusion d'Académies

Il y avait déjà des inquiétudes concernant la fusion d'académies lors de la création des treize nouvelles grandes régions métropolitaines.

Aujourd'hui, le ministre déclare vouloir réduire significativement le nombre d'académies.

En effet, le ministère de l'éducation nationale a lancé, dès cette rentrée scolaire, « une expérimentation d'une durée de trois mois » en région Normandie qui pourrait conduire à la fusion des académies de Caen et de Rouen, avec un seul recteur pour ces deux académies.

La région Hauts de France présente les mêmes caractéristiques et l'absence de concertation n'est pas là pour nous rassurer.

En effet, la fusion des académies d'Amiens et de Lille, ou une absorption de l'académie d'Amiens par celle de Lille, posera les problèmes suivants :

- Détérioration des conditions de vie des personnels, éloignement du lieu de travail, mobilité accrue et imposée.
- L'éloignement des lieux de décision va conduire au renforcement du pouvoir des DASEN et des chefs d'établissement, tout en rendant plus difficile la défense des personnels.
- Réorganisation des cartes de formation
- Impact immédiat sur l'emploi des personnels précaires.

L'Union Picarde des Syndicats de l'Éducation Nationale CGT Educ'Action dénonce ces projets de fusion, en cours ou à venir, qui sous prétexte de rationalisation, conduiront à une perte importante de moyens.

SAINT-QUENTIN LE 6 OCTOBRE 2017